

# Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville

## Province de Québec

12 septembre 2017 - ORDRE DU JOUR

### A- Introduction

1. Ouverture de l'assemblée et acceptation de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal du 1 août 2017
3. Annonces et suivi des questions et dossiers du conseil (Tour de table)

### B - 1ère période de questions

### C - Administration

1. La correspondance
2. Dépôt des comptes rendus des comités du conseil
3. Ressources humaines
4. Formation, conférences et représentation
5. Régularisations comptables et dépôt des états financiers 2016
6. Avis de motion - Rémunération du personnel électoral
7. Avis de motion - Distance minimale à respecter pour les forages
8. TECQ 2014-2018
9. Demande de paiement - Service incendie
10. Demande de paiement - Service des loisirs

### D - Urbanisme et développement durable

1. Dérogation mineure - 681 rue Champlain
2. Dérogation mineure - 739 rue Maher

### E - Bibliothèque

### F - Loisirs et vie communautaire

1. Centre Interaction (CABI)
2. Budget conférence de presse pour parc Reynolds

### G - Sécurité publique et Incendie

1. Plan de mesure d'urgence
2. Schéma de couverture de risque
3. Urgence hors-route

### H - Voirie et infrastructure

1. Versement pour les travaux de pavage des chemins Lakeshore et Beech
2. Contrat de déneigement
3. Paiement de factures

### I - L'acceptation des comptes

### J - Divers

1. Lettre d'appui – Centre Interaction (CABI)

### K - 2<sup>e</sup> période de questions

### L - Clôture de l'assemblée

12 septembre 2017

Procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville, tenue le 12<sup>ième</sup> jour du mois de septembre 2017, au 1350 du chemin Middle, 20h, formant quorum sous la présidence de madame Renée Rouleau, mairesse, et à laquelle session sont présentes les personnes suivantes :

Mesdames les conseillères Carol Venneman et Linda Davignon;  
Messieurs les conseillers, Robert-François Trudeau, Chad Whittaker, David Shedrick et David Adams;

Également présent, le directeur général et secrétaire-trésorier, Charles Whissell.

### A - Introduction

#### Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est déclarée ouverte à 20:02 heure

#### 2017-09-144 Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par David Adams  
Appuyé par Chad Whittaker

Et résolu à l'unanimité :

**QUE** l'ordre du jour soit accepté.

#### 2017-09-145 Acceptation du procès-verbal du 1<sup>er</sup> août 2017

##### Linda s'abstient de voter

Le vote est demandé :

Appuyé par David Adams, David Shedrick, Robert-François Trudeau et Renée Rouleau

Opposé par Chad Whittaker, Carol Venneman

Et résolu à la majorité :

**QUE** le procès-verbal soit accepté sans modifications

#### Annonces et suivi des questions et dossiers du conseil

### B - 1<sup>ère</sup> période de questions

### C - Administration

Dépôt de la correspondance à la table du conseil

Dépôt des procès-verbaux des comités

Ressources humaines

Formation, conférences, représentation et divers

## **Régularisations comptables :**

### **2017-09-146 Utilisation de l'excédent accumulé affecté**

**CONSIDÉRANT QUE** le budget 2016 a été adopté ;

**CONSIDÉRANT QUE** les projets d'acquisition de la propriété située au 107 rue Principal et de travaux de fossés du chemin Wolf-Ridge sont considérés par le conseil comme prioritaire;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Noyan a contribué à 50% du prix de vente l'achat du 107 rue Principal.

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par David Adams  
Appuyé par Chad Whittaker

Et résolu à l'unanimité :

**QUE** la municipalité autorise l'utilisation d'un montant de **\$236 092.20** du surplus accumulé affecté, ce montant est réparti comme suit :

1. Achat du 107 rue Principal : **\$37 127.00** provenant des excédents accumulés affectés ;
2. Travaux de fossés du chemin Wolf-Ridge : **\$198 965.20** provenant des excédents accumulés non affectés.

### **2017-09-147 Dépôt des déclarations écrites mentionnant les intérêts pécuniaires 2015 et 2016**

**CONSIDÉRANT** l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les conseillers David Adams, Chad Whittaker, David Shedrick, Robert-François Trudeau, Carol Venneman, Linda Davignon, et la mairesse, Mme Renée Rouleau ont déposé leurs déclarations écrites mentionnant leurs intérêts pécuniaires pour 2015 et 2016 en date du 12 septembre 2017.

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par David Adams  
Appuyé par Linda Davignon

Et résolu à l'unanimité :

**QUE** ces déclarations soient déposées dans les archives de la municipalité faisant partie intégrante des présentes.

### **Dépôt des rapports financiers 2014, 2015 et 2016**

Les rapports financiers pour les exercices financiers 2014, 2015 et 2016 préparés par la firme Goudreau, Poirier, comptables agréés, sont déposés à la table du conseil.

### **2017-09-148 Avis de motion – Rémunération du personnel électoral**

Selon l'Article 445 du code municipal, un avis de motion est par la présente donné par David Adams concernant l'adoption d'une modification au règlement #557 définissant la rémunération du personnel électoral ou référendaire.

#### **2017-09-149 Avis de motion – Projet de règlement sur les forages**

Selon l'Article 445 du code municipal, un avis de motion est par la présente donné par Chad Whittaker concernant l'adoption d'un projet de règlement définissant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité.

#### **2017-09-150 TECQ 2014-2018**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par David Adams  
Appuyé par David Shedrick

Et résolu à l'unanimité :

**QUE** la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

**QUE** la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

**QUE** la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

**QUE** la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

**QUE** la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

**QUE** La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

#### **2017-09-151 Demande de paiement - Service incendie et Service des Loisirs**

**CONSIDÉRANT** l'entente entre les municipalités de Noyan et de St-Georges-de-Clarenceville pour le service des loisirs offert par Clarenceville aux citoyens de Noyan qui prévoit le partage des revenus et des dépenses à raison de 60% pour St-Georges-de-Clarenceville et de 40% pour Noyan;

**CONSIDÉRANT QUE** l'analyse des revenus et des dépenses du service des loisirs pour les années 2015 et 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** le détail de cette analyse a été fourni à Noyan pour validation dans un courriel daté du 26 mai 2017 et que pour 2015 le montant dû par Noyan est de \$6 349.74 et que pour 2016 (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril), le montant dû est de \$8 289.29 pour un total de \$14 639.03;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente pour le service des loisirs entre les deux municipalités a pris fin le 30 avril 2016;

**CONSIDÉRANT** l'entente entre les municipalités de Noyan et de St-Georges-de-Clarenceville pour le service incendie et des 1<sup>er</sup> répondants qui prévoit un partage des revenus et des dépenses à raison de 50% pour St-Georges-de-Clarenceville et de 50% pour Noyan;

**CONSIDÉRANT** l'analyse des revenus et des dépenses du service incendie et des 1<sup>er</sup> répondants pour les années 2013, 2014, 2015 et 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** le détail de cette analyse a été fourni à Noyan pour validation et que le montant dû en date du 31 décembre 2016 est de \$99 685.11;

**CONSIDÉRANT QUE** le montant de \$99 685.11 inclus la part de la municipalité de Noyan pour l'achat de la propriété du 107 rue Principale.

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Chad Whittaker  
Appuyé par Robert-François Trudeau

Et résolu à l'unanimité :

**QUE** la municipalité de Noyan verse à la municipalité de St-Georges-de-Clarenceville pour le balancement des comptes un montant de \$14 639.03 pour le service des loisirs et un montant de \$99 689.11 pour le service incendie et des 1<sup>er</sup> répondants.

## **D - Urbanisme et développement durable**

### **2017-09-152 Dérogation mineure - 681 rue Champlain (CCU# 2017-08-27)**

Le propriétaire demande une dérogation mineure afin d'agrandir le bâtiment principale à 1.94 et 2.79 mètres des marges latérales au lieu de 3 mètres tel que stipulé dans le règlement de zonage #428.

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement municipal 428 cause un préjudice majeure au propriétaire avec l'application des marges de recul latérales de 3;

**CONSIDÉRANT** la bonne foi du propriétaire afin de respecter les marges de recul latéral et avant avec la construction de la maison;

**CONSIDÉRANT QUE** la maison respecte le plan d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QUE** l'emplacement du bâtiment ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins.

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Chad Whittaker  
Appuyé par David Shedrick

Et résolu à l'unanimité :

**QUE** le conseil, sur recommandation du CCU, accepte la demande de dérogation mineure pour la construction de la maison pour le 681 rue Champlain.

### **2017-09-153 Dérogation mineure - 739 rue Maher**

La propriétaire demande une dérogation mineur afin de construire un garage à 4.57 mètres de la marge avant au lieu du 7.5 mètres tel que stipulé dans le règlement de zonage 428.

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement municipal 428 cause un préjudice au propriétaire avec l'application de la marge de recul du 7.5 mètre avant;

**CONSIDÉRANT QUE** le CCU ne recommande pas d'aller de l'avant (CCU-2017-07-20) mais qu'un avis de motion sera présenter afin de modifier le règlement de zonage 428.

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Le vote est demandé :

Appuyé par David Adams, David Shedrick, Robert-François Trudeau et Renée Rouleau  
Opposé par Chad Whittaker, Carol Venneman et Linda Davignon

Et résolu à la majorité :

**QUE** le malgré, malgré les recommandations du CCU, accepte la demande de dérogation mineure pour la construction du garage au 739 rue Maher.

## E – Bibliothèque

### F - Loisir et vie communautaire

#### **2017-09-154 Budget conférence de presse pour parc Reynolds**

Le vote est demandé

Appuyé par Linda Davignon, David Adams, David Shedrick, Robert-François Trudeau

Opposé par Carol Venneman et Chad Whittaker

Et résolu à la majorité

**QUE** le conseil accepte un budget de **\$600.00** pour l'organisation d'une conférence de presse pour l'ouverture du Parc Reynolds le 14 septembre 2017.

#### **2017-09-155 Centre Interaction (CABI)**

**CONSIDÉRANT** l'utilisation du centre Interaction (CABI) par les citoyens de la municipalité de Noyan;

**CONSIDÉRANT** les coûts annuels d'entretien et d'opérations du centre qui sont présentement défrayés par la municipalité de St-Georges-de-Clarenceville;

**CONSIDÉRANT** l'importance d'avoir cet organisme dans la communauté de Clarenceville/Noyan qui apporte assistance et support aux plus démunis de la communauté. Il vient en aide à toutes les personnes dans le besoin : enfants, jeunes, adultes, aînés et familles.

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Noyan verse actuellement un montant annuel de **\$600.00** à la municipalité de St-Georges-de-Clarenceville pour l'entretien de la propriété et les coûts d'opérations.

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Carol Venneman  
Appuyé par Robert-François Trudeau

Et résolu à l'unanimité :

**QUE** le conseil demande à la municipalité de Noyan de verser annuellement un montant total de **\$4 500.00** qui représente une juste part des coûts d'entretien et d'opérations.

### G - Sécurité publique et Incendie

#### **2017-09-156 Plan de mesure d'urgence**

**CONSIDÉRANT QUE** la nécessité pour la municipalité de St-Georges-de-Clarenceville d'avoir un *Plan de mesures d'urgence* prévoyant notamment les **risques majeurs** qui peuvent survenir sur le territoire ainsi que les mesures à prendre avant leur avènement;

**CONSIDÉRANT QUE** le plan établit également les processus et mécanismes opérationnels à mettre en place lors de sinistres, puis en vue du rétablissement de la situation. Il est entendu qu'une mise à jour annuelle du plan est requis;

**CONSIDÉRANT QU'**un tel plan est un requis du ministère de la sécurité publique et qu'il a été élaboré en collaborations avec le service incendie et 1<sup>er</sup> répondant.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Chad Whittaker  
Appuyé par David Shedrick

Et résolu :

**QUE** le conseil accepte le plan de mesure d'urgence tel que présenté pour le service incendie et 1<sup>er</sup> répondant.

**2017-09-157 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie · ADOPTION des modifications du PLAN DE MISE EN œuvre**

**CONSIDÉRANT QUE** conformément à l'article 20 de la *Loi sur la sécurité incendie* (L.R.Q.,C.s-3.4), la Municipalité Régionale de Comté du Haut-Richelieu a adopté et soumis son projet de Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération au ministre de la Sécurité publique pour approbation;

**CONSIDÉRANT QUE** les dispositions prévues à l'article 22 de la loi stipulent que les modifications proposées par le ministre peuvent être apportées par l'autorité régionale ou, s'il s'agit de modifications à un plan de mise en œuvre, par l'autorité concernée, sans faire l'objet de consultations;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil de la municipalité St-Georges-de-Clarenceville ont pris connaissance des modifications apportées au plan de mise en œuvre du projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération et se disent en accord avec ce dernier;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Chad Whittaker  
Appuyé par Linda Davignon

Et résolu à l'unanimité :

**QUE** le conseil de la municipalité de St-Georges-de-Clarenceville adopte les modifications apportées au plan de mise en œuvre intégré au projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la Municipalité régionale de comté de du Haut-Richelieu.

**2017-09-158 Urgence hors-route**

**CONSIDÉRANT QUE** dans certaines situations d'urgence, les techniciens ambulanciers paramédicaux (TAP) sont incapables de procéder seuls, et de façon autonome, à l'évacuation médicale de personnes et que les

intervenants des services de sécurité incendie de la MRC du Haut-Richelieu sont appelés pour les assister ;

**CONSIDÉRANT QUE** le plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération inclura des actions sur l'organisation de l'assistance aux techniciens ambulanciers paramédicaux (TAP) pour l'évacuation médicale de victimes ;

**CONSIDÉRANT QUE** des discussions et des démarches d'inventaires d'équipements régionaux ont été entamées au printemps 2017 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC du Haut-Richelieu réalisera, en collaboration avec la ville de St-Jean-sr-Richelieu, un « Protocol local d'intervention d'urgence » (PLIU) aux fins d'intervention hors du réseau routier et qu'une demande d'aide financière à cet effet dans le cadre du Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier soit présentée au ministère de la Sécurité publique.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Linda Davignon  
Appuyé par Chad Whittaker

Et résolu à l'unanimité :

**QUE** la municipalité de St-Georges-de-Clarenceville, par l'entremise de son service de sécurité incendie, s'engage en collaboration avec la MRC du Haut-Richelieu et la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, à réaliser un « Protocol local d'intervention d'urgence » (PLIU) aux fins d'interventions hors du réseau routier.

**H - Voirie et infrastructure**

**2017-09-159 Versement travaux de réfections chemins Lakeshore et Beech**

**CONSIDÉRANT QU'**un appel d'offre public a été émis en juin 2017 et qu'un fournisseur conforme aux exigences du devis a été sélectionné selon l'analyse effectuée par la firme de consultants SM Inc.;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux sont complétés et qu'un montant de 10% est retenu à l'entrepreneur, ce qui représente actuellement un montant de **\$19 894.21** excluant les taxes. Ce montant sera versé à l'entrepreneur lorsque les travaux correctifs, qui lui ont été demandés, seront complétés ;

**CONSIDÉRANT QU'**un travail de surveillance et d'analyse a été complété par une firme indépendante pour s'assurer de la conformité des travaux selon les normes de l'industrie.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par David Adams  
Appuyé par Robert-François Trudeau

Et résolu :

**QUE** la municipalité autorise le DG à effectuer un paiement à l'entrepreneur *Eurovia Inc.*, au montant de **\$205 860.36** incluant \$8 952.40 de T.P.S. (5,0%) et \$17 860.03 de T.V.Q (9,975%), et ce, pour le total du décompte présenté à cette date.

#### **2017-09-160 Contrat de déneigement**

**CONSIDÉRANT** le besoin d'avoir un chauffeur de camion pour le déneigement des chemins la nuit;

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Amassa Clark effectue un travail de qualité pour la municipalité et ce, depuis déjà plusieurs années;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a eu discussions avec le représentant syndical des employés;

**CONSIDÉRANT** la volonté du conseil de vouloir renouveler le contrat de Monsieur Clark pour la saison 2017-2018;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Carol Venneman  
Appuyé par Linda Davignon

Et résolu à l'unanimité :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** le conseil autorise le directeur général, le syndicat et le représentant syndical de la municipalité à signer une lettre d'entente avec M. Clark. M. Clark aura essentiellement la responsabilité du déneigement et du déglacage des grands chemins de la municipalité ainsi que toutes autres tâches connexes.

#### **2017-09-161 Multi-Routes – Abat poussière**

**CONSIDÉRANT** l'offre de prolongation pour 2017 offerte par Multi-Routes pour un prix garanti pour le chlorure de calcium 35% liquide à 0,259\$ plus les taxes applicables.

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par David Adams  
Appuyé par David Shedrick

Et résolu :

**QUE** le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville accepte le paiement de **\$8 635.77** taxes incluses à Multi-Routes Inc. pour l'épandage d'abat poussière.

#### **2017-09-162 Fossés 15<sup>ième</sup> rue**

Il est proposé par Chad Whittaker

Appuyé par David Adams

Et résolu :

**QUE** le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville accepte le paiement de \$6 957.15 taxes incluses à Excavation André Bielen Inc. pour les travaux de fossés de la 15<sup>ième</sup> rue.

**2017-09-163 Achat de pierres pour les chemins**

Il est proposé par Chad Whittaker

Appuyé par David Adams

Et résolu :

**QUE** le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville accepte le paiement de \$9 392.96 taxes incluses à Graymont Inc. pour l'achat de pierre pour les chemins.

**2017-09-164 Halte au parc Reynolds**

Il est proposé par Linda Davignon

Appuyé par David Shedrick

Et résolu :

**QUE** le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville accepte le paiement de \$11 859.67 taxes incluses à Construction Jacques Patenaude Inc. pour la construction de la halte du parc Reynolds.

**2017-09-165 Achat de ponceaux**

Il est proposé par David Adams

Appuyé par Robert-François Trudeau

Et résolu :

**QUE** le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville accepte le paiement de \$5 528.52 taxes incluses à Distribution Tuyaux Inc. pour la réfection de divers fossés (rue Donais + 15<sup>ième</sup> rue).

**2017-09-166 Travaux paysagers et piste parc Reynolds**

Il est proposé par Linda Davignon

Appuyé par David Shedrick

Et résolu :

**QUE** le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville accepte le paiement de \$14 713.95 taxes incluses à Simon Tougas Jardinier pour des travaux paysagers à la bibliothèque, à l'hôtel de ville et au parc Reynolds.

**2017-09-167 Support pour les affiches exposition parc Reynolds**

Il est proposé par David Adams  
Appuyé par Linda Davignon

Et résolu :

**QUE** le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville accepte le paiement de **\$3 342.00** taxes incluses à Daniel Patenaude pour la fabrication des structures des affiches au Parc Reynolds.

**2017-09-168 Pieux pour affiches exposition parc Reynolds**

Il est proposé par David Adams  
Appuyé par Linda Davignon

Et résolu :

**QUE** le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville accepte le paiement de **\$3 213.55** taxes incluses à Pieux Vistech pour des pieux supportant les affiches de l'exposition au parc Reynolds.

**I - L'acceptation des comptes**

**2017-09-169 L'acceptation de la totalité des comptes et des dépenses autorisées pour le mois d'août 2017 par le directeur général**

Il est demandé

Appuyé par David Adams, Linda Davignon, David Shedrick, Robert-François Trudeau  
Opposé par Chad Whittaker, Carol Venneman

Et résolu à la majorité :

**QUE** les comptes présentés pour un montant total de **\$226 970.28** soient acceptés.

**J - Le divers**

**2017-09-170 Lettre d'appui – Centre Interaction (CABI)**

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière du Centre d'action bénévole Interaction dans le cadre du programme « Québec ami des aînés »;

**CONSIDÉRANT QUE** ce Centre soit le seul organisme de la région, qu'il offre déjà une multitude de services à la population malgré ses moyens limités;

**CONSIDÉRANT QU'**il s'agit d'une demande par une ressource extrêmement importante pour notre communauté;

**CONSIDÉRANT QU'**il s'agit d'une demande qui leur permettra de mettre sur pied des services de qualité et de grande importance pour nos aînés, qui constituent près de 21 % de notre population (65 ans et plus);

**CONSIDÉRANT QUE** les services aux aînés s’inscrivent parfaitement dans notre politique MADA et notre Plan d’action des aînés en tant que municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre d’action bénévole, avec une aide financière, soit le seul organisme ayant la capacité d’établir sur une grande échelle des services d’aide et de soutien aux aînés.

Il est proposé par Robert-Francois Trudeau  
Appuyé par Linda Davignon

Et résolu à l’unanimité :

**QUE** le Conseil municipal de St-Georges de Clarenceville recommande et appuie fortement le Centre d’action bénévole Interaction dans sa demande de subvention dans le cadre du programme « Québec ami des aînés ».

**K - 2e période de questions**

**L - La clôture de l’assemblée**

Proposé, appuyé et résolu : Que l’assemblée soit levée 23:00 heure.

---

Renée Rouleau, Mairesse

---

Charles Whissell, Directeur général

DU 02-08-2017 AU 12-09-2017

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
MINISTRE DES FINANCES DU MINIST	02-08-17	10529	CIRC.	G/L	320.00	CASTORS-permis SEG	02 46000	419 320.00
KONICA MINOLTA BUSINESS S KONICA	07-08-17	10530	CIRC.	G/L	76.41	ENT. ET REP. AMEUBLEMENT AD	02 13000	527 76.41
KONICA MINOLTA BUSINESS KONICA-2	07-08-17	10531	CIRC.	G/L	482.81	LOCATION PHOTOCOPIEUR	02 13000	517 482.81
OWEN MACCALLUM 0	17-08-17	10532	CIRC.	G/L	50.78	salaire pompier	54 11201	000 50.78
OWEN MACCALLUM 0	24-08-17	10533	CIRC.	G/L	28.22	salaire pompier	54 11201	000 28.22
OWEN MACCALLUM 0	07-09-17	10534	CIRC.	G/L	84.65	salaire pompier	54 11201	000 84.65
OWEN MACCALLUM 0	07-09-17	10535	CIRC.	G/L	22.57	salaire pompier	54 11201	000 22.57
AQUA DATA AQUADA	12-09-17	10536	CIRC.	17453	2,716.06	ENT. ET REP. - BORNE FONTAINE	02 22000	521 2,716.06
AQUATECH SOCIETE DE GESTI AQUATECH	12-09-17	10537	CIRC.	053248	1,409.60	HONORAIRES PROFESSIONNELS	02 41300	410 1,409.61
						HONORAIRES PROFESSIONNELS	02 41500	410 2,819.21
SOUDURE ARC BROSSEAU INC. ARCBROSS	12-09-17	10538	CIRC.	19429	82.78	ENTRETIEN PARC REYNOLDS	02 70150	522 82.78
PIECES D'AUTO DE BEDFORD AUTOBE	12-09-17	10539	CIRC.	2-2308550	33.70	ENT. ET REP. - VEH./MACH.(VOI.	02 32000	525
					33.70	ENT. ET RÉP. - VÉHICULES- DDCT	02 45110	525
				2-2310369	32.19	ENT. ET REP. - VEH./MACH.(VOI.	02 32000	525
					32.20	ENT. ET RÉP. - VÉHICULES- DDCT	02 45110	525 131.79
ROXANNE BASTIEN-VINCENT BASTIEN	12-09-17	10540	CIRC.	0285	976.84	BATIMENT	22 70120	000 976.84
ME MICHEL BASTIEN BASTMICH	12-09-17	10541	CIRC.	3414	1,062.42	SERVICES JURIDIQUES	02 13000	412 1,062.42
J.A.BEAUDOIN CONSTRUCTION BEAUDO	12-09-17	10542	CIRC.	023630	2,494.96	ENT. DES CHEMINS ET TROTTOIRS	02 32000	521 2,494.96
BERGER BERGER	12-09-17	10543	CIRC.	20227	718.99	VETEMENTS CHAUSSURES & ACCES	02 32000	650 718.99
EXCAVATION ANDRE BIELEN I BIELENEX	12-09-17	10544	CIRC.	2013	4,267.88	INFRASTRUCTURES-15e Rue	22 32000	721
				2016	1,496.98	CASTORS	02 46000	419
				2022	1,192.29	INFRASTRUCTURES-15e Rue	22 32000	721 6,957.15
GROUPE ENVIRONEX INC. BIOLAB	12-09-17	10545	CIRC.	353354	118.19	ANALYSE D'EAU	02 41300	411
				359825	121.64	ANALYSE D'EAU	02 41300	411 239.83
EXCAVATIONS DANIEL BONNEA BONNEAU	12-09-17	10546	CIRC.	4765	4,081.61	SERVICES TECHNIQUES - CONDUITE	02 41300	444 4,081.61
DESJARDINS BUREA	12-09-17	10547	CIRC.	08/09/2017	23.84-	FOURNITURES DE BUREAU ADM.	02 13000	670
				5141360327-A	277.39	FOURNITURES DE BUREAU ADM.	02 13000	670
					32.24	ENTR. BÂTISSE ET TERRAINS	02 70120	521
					19.28	ENT. ET REP. - EDIFICE MUNIC.	02 19000	522

DU 02-08-2017 AU 12-09-2017

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
				46.34	ALIMENTS, BOISSON,	02 13000 610	
							351.41
PETITE CAISSE	12-09-17	10548 CIRC.	11/09/2017	10.35	FRAIS DE POSTES ADM.	02 13000 321	
CAISSE				25.00	ESSENCE ET HUILE DIESEL - VOI.	02 32000 631	
				12.10	ALIMENTS, BOISSON,	02 13000 610	
				23.60	FOURNITURES DE BUREAU ADM.	02 13000 670	
				25.05	ENT. ET REP. - VEH./MACH.(VOI.	02 32000 525	
				11.35	ENTR. BÂTISSE ET TERRAINS	02 70120 521	
							107.45
GRAYMONT (QC) INC.	12-09-17	10549 CIRC.	27576RI	911.36	ACHAT DE PIERRE & GRAVIER	02 32000 621	
CARRIC			27580RI	8,481.60	ACHAT DE PIERRE & GRAVIER	02 32000 621	
							9,392.96
CANADIEN NATIONAL	12-09-17	10550 CIRC.	91321777	248.00	ENT. ET REP. - CHEMIN DE FER	02 32000 523	
CNRAIL			91328637	248.00	ENT. ET REP. - CHEMIN DE FER	02 32000 523	
							496.00
CARRA	12-09-17	10551 CIRC.	31/08/2017	285.49	RÉGIME DE RETAITE DES ÉLUS / P	55 13871 000	
COMMRE							285.49
CONSTRUCTIONS JACQUES PAT	12-09-17	10552 CIRC.	327	11,859.67	AMENAGEMENT PARCS ET TJ-Parc	22 70150 300	
CONJPAT					Reynolds		11,859.67
CROIX-ROUGE CANADIENNE	12-09-17	10553 CIRC.	2017-18-552223	171.04	COMITE PROTECTION CIVILE	02 29000 418	
CROIXROU							171.04
CAROLE DALPE	12-09-17	10554 CIRC.	016	180.00	ENT. ET REP. - EDIFICE MUNIC.	02 19000 522	
DALPEC				72.00	ENT. ET REP. - BIBLIOTHEQUE	02 70230 522	
							252.00
LES PLASTIQUES DESMARAIS	12-09-17	10555 CIRC.	24415	2,159.69	ENT. ET REP. - RESEAUX	02 41300 521	
DESMARAI							2,159.69
DISTRIBUTION TUYAUX ET A	12-09-17	10556 CIRC.	13608	5,429.72	ENT. DES CHEMINS ET TROTTOIRS	02 32000 521	
DISNAP			13702	98.80	ENT. DES CHEMINS ET TROTTOIRS	02 32000 521	
							5,528.52
CELINA ELLIS	12-09-17	10557 CIRC.	23/08/2017	284.85	ENTR. BÂTISSE ET TERRAINS	02 70120 521	
ELLISC							284.85
CENTRE DU PNEU	12-09-17	10558 CIRC.	075271	258.69	ENT. ET RÉP. - VÉHICULES- DDCT	02 45110 525	
FMLENR							258.69
CENTRE DE CAMION GAMACHE	12-09-17	10559 CIRC.	89559	85.69	ENT. ET RÉP. - VÉHICULES- DDCT	02 45110 525	
GAMACH			97674	47.28	ENT. ET REP. - VEH./MACH.(VOI.	02 32000 525	
				47.26	ENT. ET RÉP. - VÉHICULES- DDCT	02 45110 525	
							180.23
LA GREAT- WEST,COMPAGNIE	12-09-17	10560 CIRC.	25/08/2017	3,505.21	ASSURANCES COLLECTIVES A PAYER	55 13870 000	
GREATWES							3,505.21
LHOMME ET FILS	12-09-17	10561 CIRC.	102033690-1	238.85	PETITS OUTILS	02 32000 643	
HOMME							238.85
SIMON TOUGAS LE JARDINIER	12-09-17	10562 CIRC.	2017061	6,754.78	ENT. ET REP. - EDIFICE MUNIC.	02 19000 522	
JARDINST				2,414.49	ENT. ET REP. - BIBLIOTHEQUE	02 70230 522	
			2017062	5,544.68	AMENAGEMENT PARCS ET TJ-Parc	22 70150 300	
					Reynolds		14,713.95
J.L.M. INC.	12-09-17	10563 CIRC.	1832	540.38	ENT. DES CHEMINS ET TROTTOIRS	02 32000 521	

DU 02-08-2017 AU 12-09-2017

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
JLMINC							540.38
KONICA MINOLTA BUSINESS S	12-09-17	10564	CIRC. 246623421	66.56	ENT. ET REP. AMEUBLEMENT AD	02 13000 527	
KONICA			247105811	285.37	ENT. ET REP. AMEUBLEMENT AD	02 13000 527	351.93
KONICA MINOLTA BUSINESS	12-09-17	10565	CIRC. 6452245	482.81	LOCATION PHOTOCOPIEUR	02 13000 517	
KONICA-2			6486511	482.81	LOCATION PHOTOCOPIEUR	02 13000 517	965.62
NETTOYEUR MARTIN	12-09-17	10566	CIRC. 241101	32.95	ENT. ET REP. - EDIFICE MUNIC.	02 19000 522	
MARTIN			242146	32.95	ENT. ET REP. - EDIFICE MUNIC.	02 19000 522	
			243150	32.95	ENT. ET REP. - EDIFICE MUNIC.	02 19000 522	98.85
VICKY MCCAULIFF	12-09-17	10567	CIRC. 31/08/2017	15.00	TELEPHONE - GARAGE MUN.	02 32000 331	
MCCAULVI				15.00	TELEPHONE	02 33000 331	
				15.00	TELEPHONE	02 45110 331	45.00
MIGUE ET FOURNIER A.G. IN	12-09-17	10568	CIRC. 23/08/2017	287.44	RECLAMAT. DOMMAGE-INT-remp.	02 32000 995	
MIGUEL					piquet 5239187		287.44
MINISTERE DU REVENU	12-09-17	10569	CIRC. DAS AOÛT 2017	3,963.57	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	55 13840 000	
MINREV				4,607.94	R.R.Q. A PAYER	55 13850 000	
				2,027.92	F.S.S. A PAYER	55 13860 000	
				646.36	RQAP À PAYER	55 13855 000	
				919.40	CSST A PAYER	55 13899 000	12,165.19
M.S. ÉLECTRIQUE	12-09-17	10570	CIRC. 430	2,330.27	PIECES ET ACCESSOIRES - ECLAR.	02 34000 649	
MSELEC				172.46	ELECTRICITE - CASERNE POMPIER	02 22000 681	2,502.73
MULTI ROUTES INC.	12-09-17	10571	CIRC. 027362	8,635.77	PRODUITS CHIMIQUES	02 32000 635	
MULTIROU							8,635.77
MUNICONSEIL AVOCATS INC.	12-09-17	10572	CIRC. 7811	287.44	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
MUNICON							287.44
OXYMAX INC.	12-09-17	10573	CIRC. 601942	102.33	ENT. ET REP. - VEH./MACH. (VOI.	02 32000 525	
OXYGENEM				102.33	ENT. ET RÉP. - VÉHICULES- DDCT	02 45110 525	204.66
DANIEL PATENAUDE	12-09-17	10574	CIRC. 589146	3,342.00	ENTRETIEN PARC REYNOLDS	02 70150 522	
PATENDAN							3,342.00
LAURENTIDE RE/SOURCES INC	12-09-17	10575	CIRC. 87032	58.07	ENLEVEMENT DES ORDURES/CONTRAT	02 45210 446	
PEINTREC							58.07
CONCASSAGE PELLETIER INC.	12-09-17	10576	CIRC. 8361	2,025.31	ACHAT DE PIERRE & GRAVIER	02 32000 621	
PELLETIE							2,025.31
PIEUX VISTECH RIVE SUD (2	12-09-17	10577	CIRC. 6480	3,213.55	ENTRETIEN PARC REYNOLDS	02 70150 522	
PIEUXV							3,213.55
POMPEX INC.	12-09-17	10578	CIRC. 210172	418.51	ENT. ET REP. - ÉGOUTS	02 41500 521	
POMPEX			210173	507.71	ENT. ET REP. - ÉGOUTS	02 41500 521	
			210174	537.39	ENT. ET REP. - ÉGOUTS	02 41500 521	
			210175	221.56	ENT. ET REP. - ÉGOUTS	02 41500 521	
			210176	138.25	ENT. ET REP. - ÉGOUTS	02 41500 521	
			210177	81.92	ENT. ET REP. - ÉGOUTS	02 41500 521	



DATE 11-09-2017 14:07

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 5

IMPRIME LE: 11-09-2017

COMPTE CIBC #6100813 (54 11201 000)

MUN. DE SAINT-GEORGES-DE-CLARENCEVILLE

DETAILLE

DU 02-08-2017 AU 12-09-2017

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
MUNICIPALITE VENISE- VENISE	12-09-17	10593	CIRC. CRF1700355	26,275.46	QUOTE-PART - BOUES	02 41400 951	26,275.46
CHARLES WHISSELL WHISSELL	12-09-17	10594	CIRC. 25/08/2017	103.26	TELEPHONE ADMINISTRATION	02 13000 331	103.26
ZARRABI ET ASSOCIÉS ZARRABI	12-09-17	10595	CIRC. 1784-01	2,874.38	BATIMENT	22 70120 000	2,874.38
		TOTAUX	67 CHEQUES	219,319.98			

DU 02-08-2017 AU 12-09-2017

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
BELL CANADA BELLCA	28-08-17	714 CIRC.	525020634	52.89	INTERNET ADMINISTRATION	02 13000 335	
							52.89
BELL CANADA BELLCA	28-08-17	715 CIRC.	526308882	75.88	INTERNET ADMINISTRATION	02 13000 335	
							75.88
BELL CANADA BELLCA	31-08-17	716 CIRC.	450-126-1093	216.04	TELEPHONE ADMINISTRATION	02 13000 331	
				108.02	TELEPHONE - URBANISME	02 61000 331	
				54.01	TELEPHONE CONSEIL	02 11000 331	
				54.00	TELEPHONE - GARAGE MUN.	02 32000 331	
				54.01	TELEPHONE	02 33000 331	
				54.01	TELEPHONE	02 45110 331	
							540.09
LES PETROLES DUPONT DUPONT	31-08-17	717 CIRC.	118216	26.28	ENT. ET REP. - VEH./MACH. (VOI.	02 32000 525	
				26.29	ENT. ET RÉP. - VÉHICULES- DDCT	02 45110 525	
							52.57
LES PETROLES DUPONT DUPONT	31-08-17	718 CIRC.	210612	795.91	ESSENCE ET HUILE DIESEL - VOI.	02 32000 631	
				795.92	ESSENCE ET HUILE DIESEL - CT	02 45110 631	
							1,591.83
FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ FTQFONDS	10-08-17	719 CIRC.	29/07/2017	2,135.24	REER FTQ A PAYER	55 13890 000	
							2,135.24
HYDRO-QUEBEC HYDROQ	16-08-17	720 CIRC.	662201628115	889.65	ELECTRICITE ECLAIRAGE DES RUES	02 34000 681	
							889.65
HYDRO-QUEBEC HYDROQ	22-08-17	721 CIRC.	612701787690	126.25	ELECTRICITE - EPURATION	02 41400 681	
							126.25
HYDRO-QUEBEC HYDROQ	25-08-17	722 CIRC.	616301732700	94.93	ELECTRICITE - EPURATION	02 41400 681	
							94.93
HYDRO-QUEBEC HYDROQ	25-08-17	723 CIRC.	616301732701	75.47	ELECTRICITE - EPURATION	02 41400 681	
							75.47
HYDRO-QUEBEC HYDROQ	25-08-17	724 CIRC.	686501875054	109.88	ELECTRICITE - EPURATION	02 41400 681	
							109.88
HYDRO-QUEBEC HYDROQ	28-08-17	725 CIRC.	695501861123	543.20	ELECTRICITE ADMINISTRATION	02 13000 681	
							543.20
HYDRO-QUEBEC HYDROQ	28-08-17	726 CIRC.	695501861124	73.97	ELECTRICITE - GARAGE MUN.	02 32000 681	
							73.97
HYDRO-QUEBEC HYDROQ	28-08-17	727 CIRC.	695501861125	81.94	ELECTRICITE - BIBLIOTHEQUE	02 70230 681	
							81.94
HYDRO-QUEBEC HYDROQ	28-08-17	728 CIRC.	695501861126	27.60	ELECTRICITE - EDIFICES ADM.	02 19000 681	
							27.60
HYDRO-QUEBEC HYDROQ	31-08-17	729 CIRC.	659501905228	149.75	ELECTRICITE - CENTRE COMM. R.	02 70120 681	
							149.75
HYDRO-QUEBEC HYDROQ	31-08-17	730 CIRC.	659501905229	97.47	ELECTRICITE - CENTRE COMM. R.	02 70120 681	
							97.47
ROGERS	28-08-17	731 CIRC.	1789913743	38.18	TELEPHONE CONSEIL	02 11000 331	
ROGERS				38.18	TELEPHONE ADMINISTRATION	02 13000 331	
				38.18	TELEPHONE	02 33000 331	
				38.20	TELEPHONE	02 45110 331	
				38.18	TELEPHONE	02 41300 331	
				38.18	TELEPHONE	02 41400 331	
				38.18	TELEPHONE - GARAGE MUN.	02 32000 331	

DATE 11-09-2017 14:07

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES PRELEVEMENTS

PAGE 7

IMPRIME LE: 11-09-2017

COMPTE CIBC #6100813 (54 11201 000)

MUN. DE SAINT-GEORGES-DE-CLARENCEVILLE

DETAILLE

DU 02-08-2017 AU 12-09-2017

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
				38.21	TELEPHONE - URBANISME	02 61000 331	
							305.49
CIBC VISA	10-08-17	732 CIRC.	21/07/2017	12.99	INTERNET ADMINISTRATION	02 13000 335	
VISACIBC				519.85	ENTR. BÂTISSE ET TERRAINS-H.F.	02 70120 521	
				18.44	ALIMENTS, BOISSON,	02 13000 610	
				74.92	FRAIS DE DEPLACEMENTS POMPIERS	02 22000 310	
							626.20
		TOTAUX	19 PRELEV.	7,650.30			

DATE 11-09-2017 14:07

LISTE SELECTIVE DES DEBOURSES VENANT DES CHEQUES EN CIRCULATION

PAGE 8

IMPRIME LE: 11-09-2017

COMPTE CIBC #6100813 (54 11201 000)

MUN. DE SAINT-GEORGES-DE-CLARENCEVILLE

DETAILLE

DU 02-08-2017 AU 12-09-2017

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
------------------------------	------	-------------	-----------	---------	-------------	------	-----------

		GRAND TOTAUX	86 PAIEMENTS	226,970.28			
--	--	--------------	--------------	------------	--	--	--